

**DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA FORÊT-FOUESNANT**

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S DU 29 NOVEMBRE 2024**

Le vingt-neuf novembre deux mille vingt-quatre à dix-heures trente, s'est réuni le Conseil d'Administration en la Mairie de La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le vingt et un novembre deux mille vingt-quatre sous la présidence de Mme Dominique HAMON, Vice-Présidente.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique HAMON, Mme Francine STEPHAN, M. Philippe LAVENANT, Mme Liliane COSSEC, Mme Yvonne GLEONEC, Mme Madeleine OULC'HEN, M. Daniel PYATZOOK

**AVAIT DONNÉ PROCURATION** : Mme Mylène BODIVIT à Mme Liliane COSSEC

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. Daniel GOYAT, Mme Laurence PERCHOC, Mme Mylène BODIVIT, M. Philippe TUDAL,

**Mme Liliane COSSEC a été élue secrétaire de séance.**

---

**I) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024**

Le procès-verbal communicable de la séance du 25 septembre a été affiché le 9 octobre 2024 et transmis par courriel aux membres de l'assemblée le même jour. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque à ce jour. Il est proposé de l'approuver.

**Le procès-verbal de la séance du 25 septembre est approuvé à l'unanimité.**

**II) FINANCES - ÉTUDE DE DOSSIER INDIVIDUEL**

*Rapporteur* : Mme Dominique HAMON

Madame HAMON présente à l'assemblée le dossier d'une personne transmis par une conseillère sociale au CLIC du pays Fouesnantais. Cette personne rencontre des difficultés financières pour payer la facture des réparations nécessaires à son véhicule avant son passage à la contre-visite du contrôle technique. Le devis pour les futures réparations s'élève à 806.40 €

***Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

✓ **ACCORDE** une aide financière d'un montant de 800 € pour le règlement de la facture de réparations du véhicule appartenant à cette personne.

**III) INFORMATIONS**

- Collecte de la Banque Alimentaire : A l'occasion de la collecte annuelle, la quantité de nourriture récoltée est sensiblement la même que l'an passé. Cependant, il est à souligner que chaque année, la quantité de nourriture récoltée diminue progressivement.

- La distribution des colis des aînés prévue le lundi 9 décembre 2024 au Nautile :

- Si des personnes se présentent et que ce sont des nouvelles demandes, il ne faut pas leur offrir un colis car il est impératif de respecter la liste des personnes inscrites dans le tableau.

Pour les colis à distribuer, les personnes en charge ne pourront retirer leurs colis (hormis ceux qui sont présents le matin) qu'à partir de 17h le lundi 9 décembre car Mme Dominique Hamon préparera leur lot durant l'après-midi.

- Colis des aînés vivant en EPHAD : Cette année, tous les résidents ayant une attache à la commune de La Forêt-Fouesnant seront inclus à la liste des colis de la commune de La Forêt-Fouesnant. Pour information, lors ce conseil d'administration, 7 personnes sont favorables à cette nouvelle mesure contre 2 personnes.

- Le prochain Conseil d'administration se déroulera le mardi 21 janvier 2025 à 18h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 11h15**

Fait à La Forêt-Fouesnant le lundi 02 décembre 2024

La vice-présidente du CCAS,  
Dominique HAMON